



Formulaire de candidature

Appel: 2014

Charte Erasmus pour
l'enseignement supérieur

2014-2020

Information générale

Note: Les données de ce formulaire de candidature seront utilisées par la Commission européenne, l'Agence exécutive EACEA et les Agences nationales pour l'évaluation et le monitoring.

Contexte

[Lien vers les instructions](#)

[Lien vers le Manuel du candidat](#)

Programme	Le programme 2014-2020 de l'UE pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport, proposé par la Commission européenne le 23 novembre 2011 ¹ (ci-après «le Programme»)
Action	Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur
Appel	2014
Date finale de soumission (jj-mm-aaaa)	15/05/2013
Langue de la candidature	EN, FR, DE
Langue pour la correspondance	EN, FR, DE

Numéro de référence de la Charte Universitaire Erasmus précédente (le cas échéant) :

Langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" (section D de ce formulaire) (*langues officielles UE*)

¹ COM (2011) 788 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0788:FIN:FR:PDF>)

Valider



Formulaire de candidature

Appel: 2014

**Charte Erasmus pour
l'enseignement supérieur**

2014-2020

Dans le cas où la langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" est autre que l'anglais, le français ou l'allemand, le document doit aussi être fourni dans une de ces trois langues.

Langue de la traduction de la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (le cas échéant)
(anglais, français ou allemand)

Accusé de réception

Après la soumission, les candidats sont invités à consulter le site Internet de l'EACEA afin de vérifier la bonne réception de leur candidature à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (CEES). Si la candidature n'était pas enregistrée sur notre site dans la deuxième semaine suivant la date finale, le candidat est invité à contacter l'EACEA (adresse courriel: EACEA-ECHE@ec.europa.eu)



Formulaire de candidature

Appel: 2014

Charte Erasmus pour
l'enseignement supérieur

2014-2020

A1. Profil de l'établissement

PIC (si disponible, voir le guide des candidats)	
Dénomination officielle complète de l'établissement en français (caractères latins)	
Traduction de cette dénomination en anglais	
Acronyme	
Code ID Erasmus de l'établissement (par exemple F PARIS333 – si disponible)	Automatique pour les demandeurs qui sont déjà titulaires de la Charte
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	
Pays	[COUNTRIES]
Région	[COUNTRIES]
Code postal	
Ville	
Site Internet	



Formulaire de candidature

Appel: 2014

Charte Erasmus pour
l'enseignement supérieur

2014-2020

A2. Représentant Légal

Civilité :	
Genre	[GENDER]
Prénom	
Nom de famille	
Fonction	
Courriel	
Téléphone (code pays inclus)	

Même adresse que l'organisation

Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	
Pays	[COUNTRIES]
Région	[COUNTRIES]
Code postal	
Ville	



Formulaire de candidature

Appel: 2014

Charte Erasmus pour
l'enseignement supérieur

2014-2020

A3. Coordinateur

Civilité	
Genre	[GENDER]
Prénom	
Nom de famille	
Département	
Fonction	
Courriel	
Téléphone (code pays inclus)	

Même adresse que l'organisation

Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	
Pays	[COUNTRIES]
Région	[COUNTRIES]
Code postal	
Ville	



Formulaire de candidature

Appel: 2014

Charte Erasmus pour
l'enseignement supérieur

2014-2020

B. Statistiques

L'objectif de ces données statistiques est de comprendre le contexte des actions et stratégies décrites par l'établissement d'enseignement supérieur candidat dans les sections suivantes.

Pour l'année académique 2012- 2013:

- **Nombre total d'étudiants inscrits dans les programmes de votre établissement d'enseignement supérieur:**
 - Cycle court:
 - 1st Cycle (Licence):
 - 2nd Cycle (Master):
 - 3rd Cycle (Doctorat):
- **Nombre de membres du personnel (en équivalent temps plein)**
 - Enseignants:
 - Administratifs:
- **Nombre de formations offertes dans chaque cycle**
 - Cycle court:
 - 1st Cycle:
 - 2nd Cycle:
 - 3rd Cycle:

ETUDIANTS (pour l'année académique 2011-2012)

1) Mobilité des étudiants (tous types de programmes pour des périodes de mobilité entre 2 et 12 mois)

Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres programmes): vers les pays participants

Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres programmes): vers les pays non-participants

Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus et/ou autres): vers les pays participants

Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus et/ou



Formulaire de candidature

Appel: 2014

Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur

2014-2020

autres): vers les pays non-participants

Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres) en provenance des pays participants

Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres) en provenance des pays non-participants

2) Etudiants internationaux inscrits dans une formation diplômante dans votre établissement d'enseignement supérieur:

(Étudiants de nationalités étrangères ou ayant un diplôme étranger)

Nombre d'étudiants internationaux, si applicable: Pays participants

Nombre d'étudiants internationaux, si applicable: hors Pays participants

3) Le cas échéant, nombre d'étudiants (nationaux et internationaux) inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

- Nombre d'étudiants nationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

- Nombre d'étudiants internationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

MEMBRES DU PERSONNEL ACADEMIQUE (pour l'année académique 2011-2012)

Mobilité du personnel dans le cadre des échanges Erasmus (pour des périodes d'enseignement et de formation entre 2 jours et 2 mois)

- Nombre de membres du personnel académique sortants vers les pays participants

- Nombre de membres du personnel académique entrants en provenance des pays participants

COOPERATION (pour l'année académique 2012-2013)

Accords valides en 2012/2013 avec d'autres établissements d'enseignement supérieur pour des programmes d'éducation et/ou de recherche (Accords/Protocoles/Consortia/Réseaux européens et internationaux)

- Nombre d'accords interinstitutionnels Erasmus:
- Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur des pays participants:



Formulaire de candidature

Appel: 2014

Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur

2014-2020

- Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur en dehors des pays participants:
- Nombre total d'accords dans le cadre de consortium pour des diplômes doubles, multiples ou conjoints:
- Pourcentage impliquant des pays non-participants:

Projets européens et internationaux d'enseignement et de formation (avec des contrats en cours en 2012-2013) (e.g. Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie, Erasmus Mundus ou Tempus)

- Nombre de projets en tant qu'établissement coordinateur :
- Nombre de projets en tant qu'établissement partenaire :

Nombre de membres du personnel administratif travaillant pour le programme Erasmus dans les bureaux des relations internationales ou européennes en 2012/2013 (en équivalent temps plein)

- Nombre de membres du personnel au niveau central:
- Nombre de membres du personnel au niveau de la faculté, de l'école ou du département:



Formulaire de candidature

Appel: 2014

Charte Erasmus pour
l'enseignement supérieur

2014-2020

C. Organisation générale des activités du Programme

C1. Organisation générale

Pouvez-vous décrire la structure mise en place par votre établissement pour la mise en œuvre et l'organisation de la mobilité européenne et internationale (répartition des tâches, méthodes d'organisation opérationnelle et de communication). (max.1000 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct avec la liste des coordonnées des personnes de votre établissement traitant de la mise en œuvre et de l'organisation de la mobilité européenne et internationale:

C2. Principes fondamentaux

En candidatant à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à:

Respecter pleinement les principes de non-discrimination établis dans le Programme et assurer l'égalité d'accès aux participants mobiles de tous horizons.

Assurer la pleine reconnaissance des activités réalisées de manière satisfaisante par les étudiants dans le cadre de leur mobilité à des fins d'étude et, lorsque cela est possible, à des fins de stage, en attribuant des crédits (ECTS ou système compatible) et en indiquant les résultats des étudiants dans un relevé final (supplément au diplôme ou équivalent).



Formulaire de candidature

Appel: 2014

**Charte Erasmus pour
l'enseignement supérieur**

2014-2020

Pouvez-vous expliquer le système de transfert de crédits et la méthodologie mise en place par votre établissement pour allouer des crédits aux différentes unités de cours suivis par vos étudiants à l'étranger. (maximum 1000 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct où la méthodologie de votre établissement est expliquée:

N'exiger, dans le cas d'une expérience de mobilité de crédits, aucun frais aux étudiants entrants participant à un échange, que ce soit pour leurs cours, leurs inscriptions, leurs examens ou leurs accès aux laboratoires et aux bibliothèques.

Mon établissement s'engage également à:

C3. – Lors de la participation à des actions de mobilité -

Avant la mobilité

Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue de cours sur le site Internet de l'établissement, bien avant les périodes de mobilité, de manière à ce qu'il soit transparent pour toutes les parties prenantes et ainsi permette aux étudiants mobiles d'opérer des choix en connaissance de cause concernant les cours qu'ils suivront.



Formulaire de candidature

Appel: 2014

**Charte Erasmus pour
l'enseignement supérieur**

2014-2020

Pouvez-vous expliquer si tous les cours enseignés dans votre établissement sont décrits dans le catalogue de cours ainsi que les langues dans lesquels ils sont enseignés. (max. 500 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct vers votre catalogue de cours :

Mettre en œuvre les actions de mobilité uniquement dans le cadre d'accords préalables conclus entre les établissements. Ces accords établissent les rôles et les responsabilités respectifs des différentes parties prenantes, ainsi que leurs engagements à l'égard des critères de qualité partagés dans le cadre de la sélection, de la préparation, de l'accueil et de l'intégration des étudiants mobiles.

Pouvez-vous décrire la stratégie et la procédure mises en place par votre établissement pour l'approbation et le suivi des accords interinstitutionnels et / ou les contrats d'études dans le cadre des stages. (maximum 1000 caractères)

S'assurer que les participants à la mobilité sortante soient bien préparés à la mobilité et qu'ils aient notamment acquis le niveau de compétence linguistique nécessaire.

Pouvez-vous décrire la politique linguistique mise en œuvre par votre établissement pour préparer les participants à la mobilité, par exemple par des cours donnés dans le cadre de votre établissement ou par un organisme extérieur (max. 750 caractères)



Formulaire de candidature

Appel: 2014

**Charte Erasmus pour
l'enseignement supérieur**

2014-2020

Si possible, pouvez-vous fournir le lien internet direct de votre politique linguistique:

S'assurer que la mobilité des étudiants et du personnel à des fins d'enseignement ou de formation soit fondée sur un contrat d'études pour les étudiants et d'un contrat de mobilité pour le personnel, validé à l'avance, entre les établissements ou entreprises d'origine et d'accueil et les participants à la mobilité.

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'un visa, le cas échéant.

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'une assurance, si nécessaire.

Fournir des orientations aux participants à la mobilité entrante pour les aider à trouver un logement.

C4. – Lors de la participation à des actions de mobilité -

Pendant la mobilité

Assurer une égalité de traitement et de services entre les étudiants et personnels de l'établissement et ceux étant accueillis dans le cadre d'une mobilité entrante.



Formulaire de candidature

Appel: 2014

**Charte Erasmus pour
l'enseignement supérieur**

2014-2020

Assurer l'intégration des participants à la mobilité entrante dans la vie quotidienne de l'établissement.

Mettre en place des mécanismes appropriés de mentorat et de soutien à l'intention des participants à la mobilité.

Pouvez-vous décrire les dispositions de mentorat et de soutien pour les participants à la mobilité entrante et les étudiants mobiles à des fins d'études ou de stage à l'étranger (max. 750 caractères)

Fournir un soutien linguistique approprié aux participants à la mobilité entrante.

Pouvez-vous décrire le soutien linguistique de votre établissement pour les participants à la mobilité entrante pour une durée minimum de 2 mois (étudiants et personnel). (max. 500 caractères)

Si possible, pouvez-vous fournir le lien internet direct de votre politique linguistique:



Formulaire de candidature

Appel: 2014

Charte Erasmus pour
l'enseignement supérieur

2014-2020

C5. – Lors de la participation à des actions de mobilité -

Après la mobilité

Accepter que toutes les activités indiquées dans le contrat d'études comptent pour l'obtention du diplôme si elles ont été menées de manière satisfaisante par l'étudiant.

Fournir aux participants à la mobilité entrante et à leurs établissements d'origine des relevés complets et précis de leurs résultats, et ceci dans les délais impartis.

En ce qui concerne les deux principes de la Charte ci-dessus, pouvez-vous décrire les mécanismes mis en place par votre établissement pour reconnaître les résultats obtenus par les étudiants dans le cadre de leurs activités à l'étranger, tant pour les mobilités d'études que pour les mobilités à des fins de stage.

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct pour cette procédure de reconnaissance dans votre établissement:

Soutenir la réintégration des participants à la mobilité et à leur donner la possibilité de mettre à profit leurs expériences à leur retour, pour le bénéfice de l'établissement et de leurs pairs.

S'assurer que les activités menées par le personnel dans le cadre des mobilités sortantes à des



Formulaire de candidature

Appel: 2014

**Charte Erasmus pour
l'enseignement supérieur**

2014-2020

fins d'enseignement ou de formation soient reconnues par l'établissement, sur la base d'un contrat de mobilité.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel. (max. 750 caractères)

C6. – Lors de la participation à des projets de coopération européenne et internationale -

Veiller à ce que la coopération conduise à des résultats durables et équilibrés pour tous les partenaires.

Fournir un soutien adapté au personnel et aux étudiants participant aux actions dans le cadre de ces projets.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la participation de votre personnel et de vos étudiants à des projets de coopération européenne et internationale dans le cadre du Programme. (max. 750 caractères)

Exploiter les résultats des projets de façon à maximiser leur impact sur les individus et les établissements participants et à encourager l'apprentissage par les pairs dans le monde de l'enseignement au sens large.



Formulaire de candidature

Appel: 2014

Charte Erasmus pour
l'enseignement supérieur

2014-2020

C7. – A des fins de visibilité -

Présenter la charte et la déclaration en matière de stratégie « Erasmus » afférente de façon bien visible sur le site internet.

Promouvoir systématiquement les actions soutenues par le Programme ainsi que leurs résultats.

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)



Formulaire de candidature

Appel: 2014

**Charte Erasmus pour
l'enseignement supérieur**

2014-2020

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur²) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

² COM (2011) 567 <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:FR:PDF>



Formulaire de candidature

Appel: 2014

Charte Erasmus pour
l'enseignement supérieur

2014-2020

Signature

E. Déclaration d'Adhésion de la candidature

Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,

- certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance. Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec les autorités compétentes des établissements partenaires;

- déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations;

- déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne.

Lieu:

Nom:

Date (jj/mm/aaaa): / /

J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données "[HYPERLINK](#)"

Signature **originale** du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)

Cachet **original** de l'établissement



Formulaire de candidature

Appel: 2014

**Charte Erasmus pour
l'enseignement supérieur**

2014-2020

F. Annexe à joindre au formulaire de candidature et soumission

- Déclaration d'adhésion (scan de la copie avec signature et cachet de l'établissement)